

40 ans d'innovations numériques pour les collectivités



Le SIIM94 est né il y a plus de 40 ans d'une volonté des 5 villes fondatrices de faire ensemble dans le cadre du service public, pour disposer de systèmes d'information sécurisés et fiables, en utilisant le levier de la mutualisation comme un outil de déploiement de technologies à forte valeur ajoutée, à des coûts maîtrisés.

Les défis actuels sont multiples, et justifient toujours pleinement le recours aux solutions mutualisées. La mutation numérique a durablement modifié les attentes des citoyens, qui souhaitent désormais de la part de leurs services publics une information immédiate, fiable et accessible.

Plus que jamais, le service public local doit s'appuyer sur des compétences de pointe pour que son outil informatique assure à la fois une efficacité, une sécurité et une indépendance maximale. En particulier, la sécurité des systèmes d'information est devenue un enjeu stratégique, notamment la production, la transmission et l'hébergement des données des services publics.

Face à ces nouveaux enjeux, et riche des valeurs qui l'ont toujours animé, le SIIM94 poursuit sa mutation et s'attache à fournir des services innovants à ses collectivités.



Etablissement public d'ingénierie pour l'informatique
et les technologies de l'information et de la communication

24 Bd Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry sur Seine
01 43 90 25 30 - direction@siim94.net - www.lesiim94.fr

Une expertise centrée sur la mutualisation

Durant ses 40 années d'expérience, le SIIM94 a développé une compétence spécifique qui le différencie de prestataires privés d'infogérance. Elle lui donne un véritable statut de service informatique mutualisé, en ajoutant une forte plus-value dans la prise en charge des besoins de ses collectivités.

Sur l'ensemble du cycle de vie

De l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage à l'édition de factures, le SIIM94 couvre presque tous les métiers de l'informatique, dans le domaine des systèmes d'informations des collectivités, de l'infrastructure informatique (systèmes et réseaux), de l'exploitation, ou de l'assistance utilisateurs (micro-informatique, formations, hot-line technique et fonctionnelle).

En phase de planification stratégique, le SIIM94 établit en collaboration avec les villes, un programme pluriannuel de fonctionnement et d'investissements.

En phase de projet, le SIIM94 se positionne en tant qu'Assistant à Maitrise d'Ouvrage en collaboration avec les services utilisateurs et les services informatiques locaux ; il anime et met en œuvre les projets.

En phase de maintien en conditions opérationnelles, le SIIM94 assure toutes les opérations courantes et de changement, l'assistance auprès des utilisateurs, et l'assistance à la maitrise d'ouvrage pour l'évolution des produits.

En proximité avec nos adhérents

Le savoir-faire des agents du SIIM94 intègre également une bonne connaissance de ses interlocuteurs, de leurs métiers, de l'organisation de leur service.

Les adhérents du SIIM94 peuvent ainsi s'appuyer sur un système d'information fiable, leur permettant d'assurer leurs missions de service public.

Une diversité de compétences garantie de cohérence

Management des Systèmes d'informations

- Assistance à maitrise d'ouvrage : du Schéma Directeur sectoriel au suivi des besoins des utilisateurs
- Gestion et pilotage de projets de renouvellement ou de migration
- Maintien en conditions opérationnelles des écosystèmes en production
- Assistance fonctionnelle utilisateurs niveau 1
- Assistance fonctionnelle utilisateurs niveau 2
- Formations utilisateurs

Ingénierie des architectures systèmes et réseaux

- Conception d'architectures techniques
- Mise en production architectures
- Maintien en conditions opérationnelles
- Asset Management
- Exploitation, supervision
- Impression/livraison factures, quittances, TIP



Les collectivités au cœur du processus de décision

Le SIIM94, c'est également une volonté de transparence et de partage d'orientations pour la maîtrise des moyens mutualisés mis en œuvre.

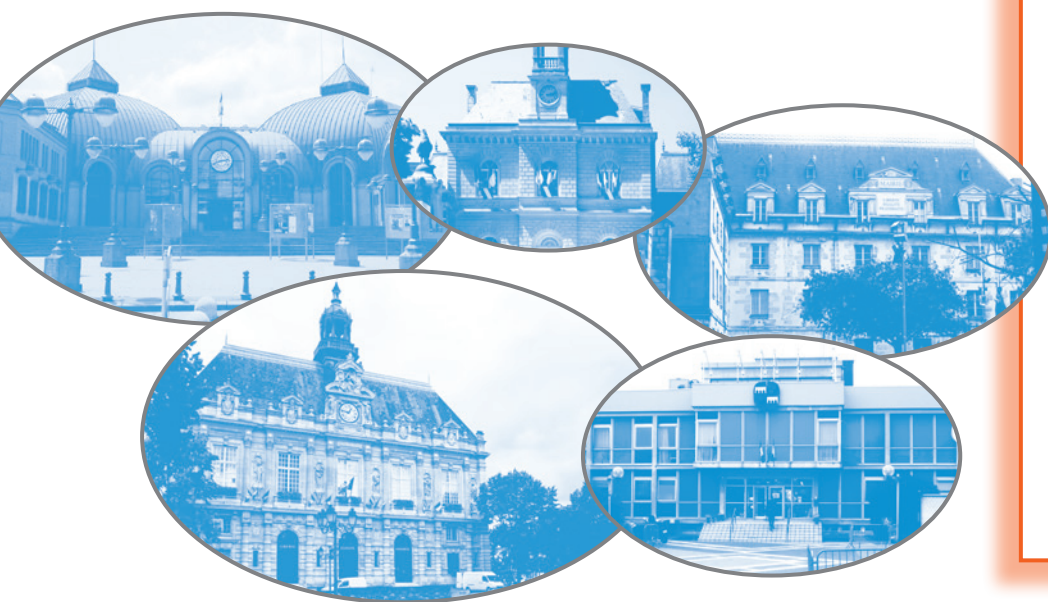
Elle se traduit par **une gouvernance collective, qui associe pleinement les Élus, la Direction du SIIM94, les Directions Générales de chaque ville, et les DSI**. Cette gouvernance s'exerce au travers d'outils et de méthodes de travail dans un processus d'amélioration permanente.

Un organe fondamental de fonctionnement du SIIM94 est le Bureau, qui décide des orientations stratégiques et pilote les travaux du SIIM94. Il se réunit en moyenne deux fois par trimestre.

Il appuie ses décisions sur les travaux menés par la Direction Générale du SIIM94, en collaboration avec les Directions Générales des villes.

Par ailleurs les Directions Générales des villes ont un regard sur les activités d'infogérance et de management des systèmes d'information au travers des comités de direction ou de suivi établis tous les mois. Ces comités visent :

- à proposer au Bureau, lancer ou suivre les grands projets d'infrastructures ou de systèmes d'information
- et à coordonner la mutualisation des projets entre les villes.



Nos réponses aux besoins informatiques des villes et OPH

Compétences des collectivités

- Santé : patients et centres de santé
CrossWay, Elisa, SVP
- Famille : crèches, centres de loisirs
Polyfac, concerto, Kiosque familles
- Règlementaire : élections, état civil, cimetières
Adagio, Alto, Requiem, Mélodie
- Logement
Pelehas
- Action sociale : aides sociales et CCAS
BL Social
- Restauration scolaire
Nutridata
- Gestion des OPH
Ulis, PIH 3.0

Fonctionnement des collectivités

- Finances
Coriolis, SALVIA
- Marchés publics
MAXIMILIEN
- Ressources humaines
SEdit RH - INSER
- Services techniques
ASTECH
- Assemblées
Airs - délib
- Courrier
ELISE



Office Public de l'Habitat
de Vitry sur seine



Le SIIM94 en quelques chiffres

→ Un écosystème élargi

14 adhérents :

- 5 villes
- 4 OPH
- 1 territoire, 4 établissements publics

3000 utilisateurs répartis sur plus de 250 sites

→ Finances

- Un budget de fonctionnement d'environ 5,5 millions d'euros
- Un budget d'investissement d'environ 1,4 million d'euros
- Une centrale d'achat 800 k€

→ RH

- 13 ingénieurs pour le système d'information
- 6 ingénieurs pour le support et les formations
- 6 ingénieurs pour l'assistance technique
- 2 ingénieurs pour les projets d'infrastructure
- 8 ingénieurs systèmes et réseaux
- 5 ingénieurs infrastructures-exploitation
- 2 apprentis

→ Système d'information

- Environ 100 applications, chacune mutualisée entre plusieurs adhérents
- 37 % de l'activité consacrée à des projets Systèmes d'information
- 978 agents formés en 2017
- 196 jours de formation

→ Ressources techniques

- Une plateforme sécurisée sous hyperconvergence
- Plus de 250 serveurs virtuels
- Plus de 110 bases de données
- Un pool impression gérant 1 600 000 impressions annuelles

→ Une mutualisation qui fait ses preuves

- Un accroissement du SI de +141% sur 10 ans
- Une stabilité des charges malgré une inflation Syntec de 21%

Nos principaux projets pour répondre aux défis de 2018-2020

L'action du SIIM94 est orientée vers la mise à disposition d'un système d'information performant, à des coûts maîtrisés. Depuis plusieurs années, le SIIM s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de ses processus, dans les objectifs suivants :

- Fournir à nos collectivités un SI innovant et de haute qualité
- Générer de la valeur pour nos collectivités
- Renforcer les relations avec nos adhérents
- Optimiser notre fonctionnement et maîtriser nos coûts

En 2017, le SIIM a positionné une priorité sur la sécurisation des systèmes d'information (sécurité des citoyens et des collectivités, continuité du service public) :

- Mise en place d'un plan de continuité informatique basé sur de l'hyperconvergence et la réplification instantanée des systèmes sur 2 sites
- Mise en conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection de Données)
- Mise en œuvre ISO 27001
- Processus de certification pour l'Hébergement des Données de Santé
- Processus d'agrément pour l'hébergement des archives de données publiques

Par ailleurs, toujours dans le cycle d'amélioration continue du service à nos utilisateurs, le SIIM94 poursuit l'extension du périmètre du système d'information et l'amélioration de celui-ci, avec, par exemple :

- Lancement de projets de Gestion de la Relation Citoyen
- Mise en place de logiciels Courrier
- Mise en place de logiciels de gestion des assemblées
- Dématérialisations totale des flux financiers avec le Trésor